



INTERSYNDICALE ENI STAGIAIRES

PETITION

COURS EN SALLE DE CONFERENCE ET ETUDES PERSONNELLES – PROMO 08-09

Les études personnelles

- ne font pas l'objet d'une reformulation suffisante lors des séances en groupe, faute de temps disponible ;
- sont susceptibles d'engendrer des disparités supplémentaires entre les groupes et les élèves, et ne permettent pas une mutualisation des connaissances ;
- portent sur des parties de cours parfois complexes et dont l'assimilation conditionne la suite des apprentissages ;
- ne permettent pas d'acquérir une méthode de travail semblable à celles en vigueur dans les services ;

Les enseignements en salle de conférence

- ne sont pas adaptés à l'acquisition des connaissances fondamentales nécessaires aux futures fonctions des stagiaires ;
- se font dans de mauvaises conditions matérielles dans les 2 établissements. Les rares interventions de stagiaires sont généralement inaudibles pour l'ensemble de la salle ;
- se font selon un rythme trop rapide ne permettant pas une assimilation optimale des notions théoriques exposées ;
- souffrent des différences d'avancement dans le programme entre les 4 groupes présents (obligeant parfois les profs à accélérer le rythme des enseignements en groupe afin d'être au même niveau que les autres groupes au moment de la séance en salle de conférence) ;
- n'atteignent d'aucune manière l'objectif affiché d'une meilleure mutualisation des connaissances ;

POUR TOUTES CES RAISONS

LES STAGIAIRES SOUSSIGNES :

- dénoncent la mise en œuvre de ces nouvelles méthodes d'enseignement, sans concertation préalable avec les représentants des personnels
- demandent le rétablissement des cours en groupes pour toutes les matières vues en salle de conférence ou en études personnelles depuis le 1^{er} septembre 2008.

NOM	PRENOM	IE/CS/FIN A	ETABLISSEMENT	SIGNATURE

